



CONDITIONS PARTICULIERES DE PARTICIPATION

Pèlerinage diocésain à LOURDES du 20 au 25 juillet 2025

Nos voyages sont effectués selon les conditions générales de vente, décret n°94-490 du 15 juin 1994 pris en application de l'article 31 de la loi n°92-645 du 13 juillet 1992 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours.

PARTICIPATION FINANCIERE : **HAUSSE DE 50€ A PARTIR DU 10 MAI 2025**

La participation financière COMPREND (cas général)

- ✓ Le transport* aller et retour en car, depuis les points de rendez-vous (Grenoble, Nivolas-Vermelle, Vienne). Le trajet retour se fera de nuit.
- ✓ Les taxes de séjour obligatoires (révisables sans préavis)
- ✓ Les logements :
 - Dans les hôtels Lys de Marie, Notre Dame de France, Angleterre, Paris, Stella et d'Espagne.
 - Dans les hôtels La Croix des Bretons-Helgon et Ariane, pour les hospitaliers et accompagnants de personnes malades ou en situation de handicap.
 - Au Village des Jeunes pour les jeunes 12-17 ans Avenir et 18-35 ans Billy've.
- ✓ La pension complète du dîner du 1er jour au petit déjeuner du 6^{ème} jour inclus.
- ✓ Les frais généraux d'inscription, de réservation et d'animation.
- ✓ Assurances : garantie financière, responsabilité civile professionnelle, assistance.

La participation financière NE COMPREND PAS

- ✓ Les pré et post acheminements aux différents points de rendez-vous (Grenoble, Nivolas-Vermelle, Vienne)
- ✓ Le déjeuner du 1er jour (aller), prévoir un repas tiré des sacs
- ✓ Les boissons, les extras et les dépenses personnelles
- ✓ Les pourboires, dons et quêtes
- ✓ Les frais de voyages supplémentaires en cas de retard aux points de rendez-vous (aller comme retour)
- ✓ Toutes prestations non mentionnées dans le programme ou dans la rubrique « comprenant » ci-dessus

(*) Si vous ne souhaitez pas être transporté pour les trajets aller et retour : une réduction de 100€/ pers. sera appliquée.

HEBERGEMENTS :

Pèlerins en hôtel :

Hôtel Angleterre* Hôtel de Paris***** (à 200 mètres du sanctuaire sont réservés aux personnes **qui ont des difficultés à marcher**).

Hôtel Lys de Marie * Hôtel Notre-Dame de France***** (à 600 mètres du sanctuaire sont réservés pour les personnes qui n'ont pas de difficultés à marcher)

Hôtel Stella *** (à 800 mètres du sanctuaire Cet hôtel est climatisé)

Hôtel Espagne*** (à 600m du sanctuaire, réservé aux paroissiens du doyenné du Viennois)

Chambre double ou couple : 510 €

Supplément chambre individuelle : + 170 €

Enfant 0 à 2 ans : Gratuit

Enfant 3-5 ans: 290 €

Enfant 6-12 ans : 380 €

Enfant 13-17 ans : 510 €

Chambre individuelle, double ou couple, votre choix est à préciser lors de l'inscription.

Pour les chambres doubles ou couples, lors de votre inscription, indiquez-la ou les personnes avec qui vous souhaitez partager votre chambre. **Attention, si finalement la personne ne peut partager votre chambre, le supplément chambre individuelle vous sera facturé (+ 170 €).**

Hospitaliers et accompagnants

Hôtel La Croix Des Bretons * ou Ariane***:**

Chambre double ou couple : 510 €

Supplément chambre individuelle : + (non renseigné à ce jour) €

Jeunes 18-30 ans, 1er pèlerinage : (non renseigné à ce jour) €

Etudiant -30 ans et ayant déjà fait un pèlerinage avec l'hospitalité dauphinoise : (non renseigné à ce jour) €

Personnes malades ou âgées ou porteuses d'un handicap

Les personnes malades, âgées ou porteuses d'un handicap sont accompagnées par les hospitaliers / hospitalières et sont hébergées à l'accueil Marie saint Frai. Possibilité pour certains malades d'être hébergés à l'hôtel La croix des Bretons avec un accompagnant (nbre de places limitées, sous réserve de l'accord du médecin de l'hospitalité) :

Accueil Marie St Frai ou Hôtel la Croix des Bretons *:**

Chambre double ou triple : 550 €

Jeunes 12-17 ans – Groupe Avenir (réseau Connect') et les animateurs

Village des jeunes :

Jeunes : 250 €

Animateurs : 225 €

Les repas sont préparés sur place par des pèlerins diocésains.

Les petits déjeuners seront pris au Village des jeunes.

Jeunes 18-35 ans - Billy've (réseau Isereanybody?)

Village des jeunes : 250 €

Les repas sont préparés sur place par des pèlerins diocésains.

Les petits déjeuners seront pris au Village des jeunes.

TRANSPORTS EN AUTOCAR :

Points de départ et arrivée

✓ **Grenoble**

Sur le parking de la piscine et du lycée Louise Michel, dans la rue du même nom. Accès, derrière l'église Saint Pierre du Rondeau, au terminus de la ligne de Tram E station Louise Michel.

Possibilité d'utiliser le parking d'en face, dans la cour fermée de l'école privée Notre Dame de Sion (24, rue Louise Michel).

✓ Nivolas-Vermelle, à proximité de **Bourgoin-Jallieu** Lycée Saint-Marc, rue du Vernay. Possibilité d'utiliser le parking dans la cour fermée du lycée.

✓ Sainte Colombe, à proximité de **Vienne**. Institution Robin, côté piscine, rue des Thermes. Accès par le parking du stade nautique : aller jusqu'au fond du parking de la piscine et se diriger à gauche en direction des bords du Rhône.

Possibilité d'utiliser le parking dans la cour fermée de l'institution.

Horaires :

Aller : départ le dimanche 20 juillet, entre 6h30 et 7h30 depuis les points ci-dessus, arrivée à Lourdes entre 17h00 et 18h00.

Retour : départ de Lourdes le vendredi 26 juillet après le petit déjeuner, à partir de 7h00. Arrivée aux points ci-dessus aux environs de 18h00.

Des pauses régulières sont prévues.

Un mail vous sera adressé vers le 14 juillet pour vous préciser le numéro de car et l'horaire exact de départ. Pour les personnes qui ne disposent pas d'adresse mail, vous recevrez les informations par courrier.

Le placement dans les cars est libre, en-dehors des 4 places à l'avant, qui sont réservées pour l'animation.

Lors de votre inscription, précisez le point de rendez-vous qui vous convient le mieux. Nous ferons notre possible pour le respecter, mais pour l'optimisation du remplissage des cars, nous pourrions être amenés à en proposer un autre.

En cas de retard du pèlerin au point de ramassage prévu, aucun remboursement ne pourra être effectué. Les retardataires pourront rejoindre Lourdes (à l'aller) ou rentrer en Isère (au retour), par leurs propres moyens sans prétendre à indemnisation.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes sur Internet du 11 février au 20 mai 2025 à l'adresse suivante :
www.lourdes38.fr

Il est également possible de s'inscrire avec un bulletin rempli de façon exhaustive complété et retourné à la direction des pèlerinages avant le 20 mai 2025.

En plus, **pour les mineurs** non accompagnés de leurs parents :

- **une autorisation parentale signée des deux parents**
- **une fiche sanitaire de liaison**
- **une fiche de renseignement (groupe Avenir)**

Le règlement doit être soldé avant le 4 juillet 2025. Il peut se composer de différents moyens de paiement :

- € En ligne par Carte Bancaire (possibilité de paiement en 4* sans frais)
- € En chèques (possibilité de paiement en plusieurs fois sans frais)
- € les chèques vacances ANCV en cours de validité sont acceptés
- € Espèces
- € « bon blanc » pour ceux qui ont gagné cette réduction à la tombola organisée par l'hospitalité

ATTENTION : hausse de 50 € à partir du 10 mai 2025.

DESISTEMENT / ANNULATION / REMBOURSEMENT

En cas de désistement, nous prévenir au plus vite.

En cas de retard au point de ramassage prévu, aucun remboursement ne pourra être effectué. Si il le souhaite, le pèlerin pourra rejoindre Lourdes par ses propres moyens.

Conditions d'annulation : En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin, une **somme de 80 €** sera retenue par la direction des pèlerinages pour frais de dossier, le reste sera remboursé.

En cas d'annulation avant le départ de la part du pèlerin pour cause médicale justifiée (fournir un certificat médical, ou bulletin d'hospitalisation), la somme versée lui sera intégralement remboursée.

En cas d'impossibilité de partir pour un pèlerin, il peut céder sa place à une autre personne qui accepte les conditions du présent voyage.

En cas d'annulation, avant le départ, de la part de la direction des pèlerinages, l'intégralité du montant versé par le pèlerin lui sera remboursée, sans qu'il puisse prétendre à une indemnité supplémentaire.

INSCRIPTIONS - CONTACTS :

Pèlerins en hôtel, Avenir et Billy've :

Direction des pèlerinages

Maison diocésaine - 12, place de Lavalette - CS 90051 - 38028 Grenoble Cedex 1
Permanences : mardi de 8h30 à 12h00 et jeudi de 13h45 à 16h30 - Tél 04 38 38 00 36
Directrice des pèlerinages – Lynda LONG - 07 45 00 19 86
pelerinages@diocese-grenoble-vienne.fr
www.lourdes38.fr

Pèlerins groupe Famille :

Service Evangélisation

Maison diocésaine - 12, place de Lavalette - CS 90051 - 38028 Grenoble Cedex 1
Service Famille – Marie-Hélène TIJARDOVIC – 04.38.38.00.21.
mariehelene.tijardovic@diocese-grenoble-vienne.fr
www.lourdes38.fr

Pèlerins groupe Diaconie :

Service Diaconie et soin

Maison diocésaine - 12, place de Lavalette - CS 90051 - 38028 Grenoble Cedex 1
Marie Claude DOUCHEZ - 04.38.38.00.19.
diaconieetsoin@diocese-grenoble-vienne.fr
www.lourdes38.fr

Pèlerins malades et hospitaliers :

Hospitalité dauphinoise

Maison diocésaine - 12, place de Lavalette - CS 90051 - 38028 Grenoble Cedex 1
Joseph PAVIOT – 04.38.38.00.38.
hospitalite@diocese-grenoble-vienne.fr
www.lourdes38.fr

Pèlerins catéchumènes et jeunes baptisés :

Service Evangélisation

Maison diocésaine - 12, place de Lavalette - CS 90051 - 38028 Grenoble Cedex 1
Service catéchuménat – 04.38.38.00.38.
www.lourdes38.fr